

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

31 MARS 2022

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire	
Produits et charges – Fonctionnement	16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux organismes membres de  
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
**T** 613 745-8387  
**F** 613 745-9584

**Marcil-Lavallee.ca**  
Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

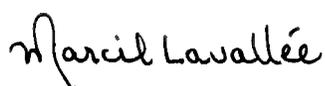
Cabinet indépendant affilié à  
Independent firm affiliated to



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 30 mai 2022

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

3

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>PRODUITS</b>						
Subventions et contributions						
Fonctionnement (note 3)	1 405 900 \$	1 200 101 \$	- \$	- \$	1 405 900 \$	1 200 101 \$
Projets spéciaux (note 4)	822 959	708 662	-	-	822 959	708 662
Cotisations des associations membres	123 017	116 950	-	-	123 017	116 950
Inscriptions	-	8 929	-	-	-	8 929
Ententes de services	14 400	14 400	-	-	14 400	14 400
Commandites	5 000	-	-	-	5 000	-
Autres	29 940	22 258	-	-	29 940	22 258
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette) dans Place de la francophonie canadienne Inc.	-	-	(6 154)	96	(6 154)	96
	<b>2 401 216</b>	<b>2 071 300</b>	<b>(6 154)</b>	<b>96</b>	<b>2 395 062</b>	<b>2 071 396</b>
<b>CHARGES</b>						
Fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux	654 233	661 919	-	-	654 233	661 919
Honoraires	373 145	252 826	-	-	373 145	252 826
Bureau à Québec (note 5)	256 010	165 232	-	-	256 010	165 232
Coûts opérationnels	190 459	163 648	-	-	190 459	163 648
Déplacements	46 669	17 039	-	-	46 669	17 039
Publicité	40 784	30 717	-	-	40 784	30 717
Autres	20 144	4 644	-	-	20 144	4 644
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux (note 6)	(104 898)	(95 088)	-	-	(104 898)	(95 088)
	<b>1 476 546</b>	<b>1 200 937</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 476 546</b>	<b>1 200 937</b>
Projets spéciaux (note 7)	841 889	720 883	-	-	841 889	720 883
	<b>2 318 435</b>	<b>1 921 820</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 318 435</b>	<b>1 921 820</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>						
	<b>82 781 \$</b>	<b>149 480 \$</b>	<b>(6 154) \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>76 627 \$</b>	<b>149 576 \$</b>

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

4

	Fonds général				2022 Total	2021 Total
	Affectations internes			Fonds d'immeuble		
	Non affecté	Investis en immobilisations	Réserve pour éventualités			
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	- \$	7 974 \$	299 835 \$	285 430 \$	593 239 \$	443 663 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	82 781	-	-	(6 154)	76 627	149 576
Amortissement des immobilisations	1 803	(1 803)	-	-	-	-
Affectations internes (note 12)	(84 584)	-	84 584	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	- \$	6 171 \$	384 419 \$	279 276 \$	669 866 \$	593 239 \$

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2022

5

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>ACTIF</b>						
<b>ACTIF À COURT TERME</b>						
Encaisse	348 587 \$	262 834 \$	- \$	- \$	348 587 \$	262 834 \$
Subventions et contributions à recevoir	344 081	214 783	-	-	344 081	214 783
Débiteurs (note 8)	134 330	139 909	-	-	134 330	139 909
Frais payés d'avance	24 438	7 165	-	-	24 438	7 165
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(69 820)	(69 820)	69 820	69 820	-	-
	<b>781 616</b>	<b>554 871</b>	<b>69 820</b>	<b>69 820</b>	<b>851 436</b>	<b>624 691</b>
<b>AVANCES À LA SOCIÉTÉ PLACE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE INC., sans intérêt ni modalité d'encaissement</b>	-	-	<b>190 070</b>	<b>190 070</b>	<b>190 070</b>	<b>190 070</b>
<b>PLACEMENT – Place de la francophonie canadienne Inc.</b>	-	-	<b>19 386</b>	<b>25 540</b>	<b>19 386</b>	<b>25 540</b>
<b>IMMOBILISATIONS (note 9)</b>	<b>6 171</b>	<b>7 974</b>	-	-	<b>6 171</b>	<b>7 974</b>
	<b>6 171</b>	<b>7 974</b>	<b>209 456</b>	<b>215 610</b>	<b>215 627</b>	<b>223 584</b>
	<b>787 787 \$</b>	<b>562 845 \$</b>	<b>279 276 \$</b>	<b>285 430 \$</b>	<b>1 067 063 \$</b>	<b>848 275 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



, trésorier.ère

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2022

6

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>PASSIF</b>						
<b>PASSIF À COURT TERME</b>						
Créditeurs et frais courus	331 420 \$	65 214 \$	- \$	- \$	331 420 \$	65 214 \$
Vacances courues à payer	58 346	51 922	-	-	58 346	51 922
Revenus reportés	7 431	-	-	-	7 431	-
Subventions et contributions reportées (note 11)	-	137 900	-	-	-	137 900
	<b>397 197</b>	<b>255 036</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>397 197</b>	<b>255 036</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>						
Fonds général						
Non affecté	-	-	-	-	-	-
Affectations internes (note 12)						
- Investis en immobilisations	6 171	7 974	-	-	6 171	7 974
- Réserve pour éventualités	384 419	299 835	-	-	384 419	299 835
Fonds d'immeuble	-	-	279 276	285 430	279 276	285 430
	<b>390 590</b>	<b>307 809</b>	<b>279 276</b>	<b>285 430</b>	<b>669 866</b>	<b>593 239</b>
	<b>787 787 \$</b>	<b>562 845 \$</b>	<b>279 276 \$</b>	<b>285 430 \$</b>	<b>1 067 063 \$</b>	<b>848 275 \$</b>

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

7

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	76 627 \$	149 576 \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Quote-part de la perte nette (bénéfice net) dans Place de la francophonie canadienne Inc.	6 154	(96)
Amortissement des immobilisations	1 803	2 427
	<b>84 584</b>	<b>151 907</b>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>		
Subventions et contributions à recevoir	(129 298)	(47 746)
Débiteurs	5 579	(24 209)
Frais payés d'avance	(17 273)	45 926
Créditeurs et frais courus	266 206	(27 715)
Vacances courues à payer	6 424	7 519
Revenus reportés	7 431	-
Subventions et contributions reportées	(137 900)	79 900
	<b>1 169</b>	<b>33 675</b>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>85 753</b>	<b>185 582</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>262 834</b>	<b>77 252</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>348 587 \$</b>	<b>262 834 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

8

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) est une société sans capital-actions constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Porte-parole principal des 2,7 millions de francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires, la FCFA du Canada regroupe 21 membres, soit douze associations francophones porte-parole provinciales et territoriales, ainsi que neuf organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles.

La FCFA est la voix nationale des communautés francophones et acadiennes. Elle assure la défense et la promotion des droits et des intérêts des francophones vivant en situation minoritaire au Canada. Elle agit à titre de chef de file du réseau de concertation des organismes et institutions voués au développement des communautés francophones et acadiennes.

En tant qu'organisme sans but lucratif, la FCFA est exonérée d'impôt selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents aux opérations courantes de la Fédération sont présentés dans le Fonds général. Les opérations relatives au placement et aux avances dans la société Place de la francophonie canadienne Inc. sont présentées dans le Fonds d'immeuble.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

#### Constatation des produits

La Fédération comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception est raisonnablement assurée.

Les produits de cotisations des membres, d'inscriptions et d'ententes de services sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les commandites et autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent exigibles, pourvu que leur recouvrement soit suffisamment assuré.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

9

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Subvention et contribution à recevoir

Une subvention ou contribution à recevoir est comptabilisée en actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

### Ventilation des charges

La Fédération ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise. Une partie des charges de fonctionnement est ventilée aux projets selon le budget approuvé à l'accord de contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de la Fédération pour chaque projet.

### Services reçus à titre bénévole

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fédération.

### Placement

Le placement dans les actions de la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite détenue à 41,5 %, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement est augmenté de la quote-part du bénéfice net ou diminué de la quote-part de la perte nette et des dividendes déclarés par la société Place de la francophonie canadienne Inc.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous :

Ameublement et équipement	15 %
Équipement informatique	30 %

### Réduction de valeur des immobilisations

La Fédération comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa juste valeur et son coût de remplacement.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

10

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

La Fédération évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions et contributions à recevoir et des débiteurs.

Les avances à la société Place de la francophonie canadienne Inc. sont évaluées au coût.

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fédération détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### 3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Ministère du Patrimoine canadien	1 245 900 \$	1 080 851 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	160 000	100 000
Subvention salariale temporaire pour les employeurs	-	19 250
	<b>1 405 900 \$</b>	<b>1 200 101 \$</b>

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

11

### 4. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – PROJETS SPÉCIAUX

	2022	2021
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)		
- Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone	698 421 \$	624 569 \$
Ministère du Patrimoine canadien		
- Groupe de soutien et d'expertise en politiques publiques : étude des besoins	32 000	64 500
- Jeunesse Canada au travail	10 319	19 593
- Santé des organismes	32 100	-
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)		
- Organisation des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire	50 119	-
	<b>822 959 \$</b>	<b>708 662 \$</b>

### 5. CHARGES DU BUREAU À QUÉBEC

	2022	2021
Salaires et avantages sociaux	162 659 \$	124 639 \$
Loyer	22 698	22 160
Frais opérationnels	20 553	7 049
Publicité	42 729	6 326
Autres	7 371	5 058
	<b>256 010 \$</b>	<b>165 232 \$</b>

### 6. VENTILATION DES CHARGES

Un montant total de charges de fonctionnement de 104 898 \$ (2021 : 95 088 \$) provenant de la rubrique « coûts opérationnels » a été ventilé aux projets « Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone » et « Organisation des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire » pour un montant respectif de 90 361 \$ (2021 : 80 588 \$) et 6 537 \$ (2021 : aucun) et un montant provenant de la rubrique « salaires et avantages sociaux » a été ventilé au projet « Organisation des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire » pour un montant de 8 000 \$ (2021 : aucun).

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

12

### 7. CHARGES DES PROJETS SPÉCIAUX

	2022	2021
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)		
- Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone <sup>1</sup>	698 421 \$	624 569 \$
Ministère du Patrimoine canadien		
- Groupe de soutien et d'expertise en politiques publiques : étude des besoins	32 000	64 500
- Santé des organismes	32 100	-
- Jeunesse Canada au travail	11 405	21 049
Association des collèges et université de la francophonie canadienne (ACUFC)		
- Organisation des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire	50 119	-
Autres	17 844	10 765
	<b>841 889 \$</b>	<b>720 883 \$</b>

<sup>1</sup> Ce projet inclut des salaires et avantages sociaux d'un montant de 293 283 \$ (2021 : 288 426 \$).

### 8. DÉBITEURS

	2022	2021
<b>Fonds général</b>		
Taxe nette sur les produits et services à recevoir	97 809 \$	69 054 \$
À recevoir de Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, sans intérêt	25 652	36 975
À recevoir des associations membres, sans intérêt	6 958	31 559
Ententes de services et autres	3 911	2 321
	<b>134 330 \$</b>	<b>139 909 \$</b>

### 9. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2022	2021
Ameublement et équipement	150 604 \$	147 265 \$	3 339 \$	3 928 \$
Équipement informatique	6 800	3 968	2 832	4 046
	<b>157 404 \$</b>	<b>151 233 \$</b>	<b>6 171 \$</b>	<b>7 974 \$</b>

La charge d'amortissement imputée sous la rubrique « coûts opérationnels » à l'état des résultats de l'exercice s'élève à 1 803 \$ (2021 : 2 427 \$).

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

13

### 10. EMPRUNT BANCAIRE

La Fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$ renouvelable annuellement au taux de base plus 2 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et elle est inutilisée au 31 mars 2022.

### 11. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations survenues au solde des contributions et subventions reportées sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	137 900 \$	58 000 \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	1 268 000	1 225 251
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(1 405 900)	(1 145 351)
Solde à la fin	- \$	137 900 \$

Les subventions reportées au 31 mars 2021 proviennent du ministère du Patrimoine canadien.

### 12. AFFECTATIONS INTERNES

Pour le Fonds général, la Fédération utilise deux fonds grevés d'affectations internes :

#### Investis en immobilisations

Ce fonds regroupe les activités relatives aux immobilisations.

#### Réserve pour éventualités

La Réserve pour éventualités a été créée afin de maintenir une certaine stabilité financière advenant une situation imprévue ou inattendue dans le futur. L'objectif fixé par la Fédération est d'amasser une réserve pour un montant équivalent à trois mois d'opération en prévision de tout imprévu.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une résolution de transférer un montant de 84 584 \$ du Fonds général à la Réserve pour éventualités.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

14

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fédération est principalement lié aux débiteurs.

La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Le Centre n'exige généralement pas de caution. Environ 89 % du total des comptes clients sont à recevoir de deux entités. La Fédération est d'avis qu'il n'y a aucun risque de crédit important découlant de cette situation.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent la Fédération à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

### 14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations avec la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, se détaillent comme suit :

	2022	2021
Charge de loyer	84 194 \$	80 337 \$
Produit d'ententes de services	14 400 \$	14 400 \$
Frais de gestion perçus	9 461 \$	9 461 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

### 15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fédération en vertu de baux pour les locaux totalisent 219 777 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2023	87 777 \$
2024	28 800 \$
2025	28 800 \$
2026	29 400 \$
2027	30 000 \$
Autres	15 000 \$

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

15

---

### 16. ÉVENTUALITÉS

#### Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Fédération pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

#### Caution

La Fédération s'est portée garante conjointement avec trois autres organismes, jusqu'à concurrence de 458 000 \$, de l'hypothèque consentie à la société Place de la francophonie canadienne Inc. La Fédération estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette caution est faible.

### 17. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les subventions et contributions gouvernementales représentent environ 93 % des produits de la Fédération pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (2021 : 92 %). Ces apports financiers annuels lui permettent de réaliser ses activités et ainsi de remplir son mandat. La dépendance financière résulte du fait que les activités de l'organisme seraient considérablement réduites par la perte de ces produits.

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

**INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE  
PRODUITS ET CHARGES – FONCTIONNEMENT  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

16

Conformément aux exigences du ministère du Patrimoine canadien, les produits et les charges liés au fonctionnement sont les suivants :

	<b>2022</b>	2021
<b>Produits</b>		
Ministère du Patrimoine canadien	<b>1 245 900 \$</b>	1 080 851 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	<b>160 000</b>	100 000
Subvention salariale temporaire pour les employeurs	-	19 250
Cotisations des associations membres	<b>123 017</b>	116 950
Contribution financière de l'organisme	<b>28 034</b>	34 465
	<b>1 556 951</b>	1 351 516
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	<b>816 892</b>	786 558
Honoraires	<b>373 145</b>	257 476
Déplacements	<b>46 669</b>	17 446
Publicité	<b>83 513</b>	37 044
Coûts opérationnels	<b>233 710</b>	192 857
Autres	<b>27 515</b>	4 644
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux	<b>(104 898)</b>	(95 088)
	<b>1 476 546</b>	1 200 937
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>80 405 \$</b>	150 579 \$